[alinéa 8(2)a)]

DEMANDER UN JUGEMENT PAR DÉFAUT

ÉTAPE 1

REMPLISSEZ l'AVIS DE DÉFAUT selon la présente formule clairement, en caractères imprimés.



ÉTAPE 2

DÉPOSEZ l'AVIS DE DÉFAUT en l'apportant, ainsi qu'une preuve de signification (généralement un AFFIDAVIT DE SIGNIFICATION (formule 3)), au greffe de la Cour territoriale, accompagné du droit de dépôt requis. Le personnel examinera vos documents pour vérifier que la DÉCLARATION a été correctement signifiée et regardera votre DÉCLARATION pour déterminer si une audience est requise.



ÉΤΔΡΕ 3

Si aucune audience n'est requise, le greffier établiera et délivrera un JUGEMENT PAR DÉFAUT (formule 11).

Si une audience est requise, le greffier délivrera un AVIS D'AUDIENCE (formule 41), qui indiquera la date de votre comparution devant un juge. À cette audience, le juge décidera du montant de votre réclamation ou, s'il ne s'agit pas d'une réclamation portant sur une somme d'argent, des modalités du jugement. Apportez tous les documents justificatifs ou les autres éléments de preuve que vous voulez que le juge prenne en considération. Après examen de la preuve, le juge rendra un JUGEMENT PAR DÉFAUT (formule 11) et le signera.

Assurez-vous d'indiquer les mêmes noms que ceux qui figurent sur la DÉCLARATION. Il importe d'utiliser les bons noms, sinon le jugement peut ne pas être exécutoire.

Une fois qu'un JUGEMENT PAR DÉFAUT est rendu ou qu'une date d'audience est fixée, le défendeur ne peut pas déposer de DÉFENSE, de DEMANDE RECONVENTIONNELLE ou d'AVIS DE MISE EN CAUSE sans l'autorisation d'un juge.

AVIS DE DÉFAUT							N° DE DO22IEK			
COUR TERRITORIALE DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST							GREFFE			
Inscrivez les nom, adresse et numéro de téléphone du demandeur figurant sur la DÉCLARATION.	NOM ADRESSE							DEMANDEUR(S)	AVIS DE D	
	CITÉ, VILLE, COLLECTIVITÉ				TERRITOIRE/PROVINC	CE	CODE POSTAL	TÉLÉPHONE	DÉFAUT	
Inscrivez les nom, adresse et numéro de téléphone du défendeur figurant sur la DÉCLARATION.	NOM ADRESSE							DÉFENDEUR(S)		
	CITÉ, VILLE, COLLECTIVITÉ				TERRITOIRE/PROVING	CE	CODE POSTAL	TÉLÉPHONE		
Signez et datez. Inscrivez le nom en caractères imprimés sous la signature.	Date						Signature du demandeur			
À remplir par le greffe Aucune audience requise — réclamation pour faire valoir une créance. - ou - Audience requise — réclamation pour faire valoir autre chose qu'une créance. À l'audience, le juge déterminera le montant auquel a droit le requérant (s'il y a lieu) et les autres modalités du jugement qui s'impose.										
L'audience sur le défau	ıt aura	ieu devant l	a Cour t	erritoriale des	Territoires d	u Nord	-Ouest le			
Date			heure					ou plus tard, dès que le permet le rôle de la Cour territoriale.		
			lieu		Lieu de l'audience sur le défaut					
Un greffier datera et signera la présente formule.		Date					Greffier de la Cour territoriale			

signera la présente formule.